

Propriétaires, locataires, faites confiance à l'expertise des conseillers juristes de l'ADIL

Quand une question
LOGEMENT se pose,
l'**ADIL** de l'Isère
s'impose.

AYEZ LE BON RÉFLEXE !



Louer, acheter, construire, faire des travaux.

Les conseillers juristes de l'ADIL de l'Isère répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions liées au logement. Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

■ LOCATION

Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, fin du bail...

■ MAL-LOGEMENT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, droit des occupants, précarité énergétique...

■ FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droits de mutation...

■ ACCESION À LA PROPRIÉTÉ

Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement, aides nationales et locales, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties...

■ COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, règles de majorité...

L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers. Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

■ ASSURANCES

Pour un emprunt, une construction, une habitation, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre...

■ DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT

Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO...

■ TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION

Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux, contrats de travaux...

■ URBANISME

Permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage...



Des questions ? Des projets ?

L'ADIL de l'Isère est là pour vous informer et vous éclairer gratuitement sur vos droits.

www.adil38.org



Contactez l'ADIL de l'Isère

adil
de l'Isère

2 bd Maréchal Joffre
38 000 Grenoble
Tél : 04 76 53 37 30
contacts@adil-isere.com

Des permanences dans le Département...